

Tensions sur le boulevard de la Corderie à Marseille autour d'un programme immobilier prévu par [VINCI IMMOBILIER](#) / T : 01.46.95.71.44 (siège social à Boulogne-Billancourt/Hauts de Seine). Des fouilles archéologiques préventives ont en effet mis à jour des vestiges grecs sur ce site. Résultat, fin juillet, le Ministère de la Culture avait pris un arrêté de sauvegarde d'une partie du site (630 m² sur 4200 m²), laissant la possibilité au promoteur de construire son programme sous réserve de la mise en valeur du secteur sauvegardé. Mais les oppositions au projet de Vinci Immobilier restent nombreuses et certains demandent que la totalité du site soit préservé et le programme immobilier annulé. Résultat, ce jeudi 31 août, une réunion a eu lieu à la Préfecture sur le sujet. Mais le Préfet a renvoyé la décision finale à la Ministre de la Culture, Françoise Nyssen, qui devrait donner sa réponse avant la fin du mois de septembre. Franck Bernardin, directeur régional Méditerranée de Vinci Immobilier, s'est engagé à geler le chantier jusque là.

www.vinci-immobilier.com